

Pour diffusion immédiate
Le 27 avril 2006
2006/nr-026

**LE GOUVERNEMENT MCGUINTY AUGMENTE L'ACCÈS AUX SERVICES
PSYCHIATRIQUES MÉDICO-LÉGAUX**

Le financement permettra de créer 75 nouveaux lits d'hôpitaux psychiatriques médico-légaux

TORONTO - Le gouvernement McGuinty améliore l'accès aux services psychiatriques médico-légaux pour les personnes ayant des troubles mentaux qui se retrouvent devant un tribunal pénal et ont besoin de ces services, a déclaré aujourd'hui le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, George Smitherman, lors de l'annonce d'une augmentation de 20 millions de dollars des services hospitaliers et communautaires.

« Notre gouvernement prend très au sérieux ses responsabilités relativement aux soins à offrir aux contrevenants qui souffrent de troubles mentaux, a dit le ministre Smitherman. Notre investissement dans les services psychiatriques médico-légaux augmentera l'accès aux services pour les personnes qui nécessitent une évaluation ou un traitement, que ce soit à l'hôpital ou dans la collectivité. »

Le financement annoncé aujourd'hui comprend ce qui suit :

- 75 nouveaux lits d'hôpitaux psychiatriques médico-légaux, une augmentation de 12 % du total à l'échelle de la province, afin de fournir un large éventail de services, notamment des évaluations d'aptitude mentale, des traitements ordonnés par un tribunal et la réadaptation de longue durée pour les personnes qui relèvent de la compétence de la Commission ontarienne d'examen, la commission indépendante qui rend des décisions concernant la meilleure façon de traiter les contrevenants ayant des troubles mentaux.
- 30 gestionnaires de cas psychiatriques médico-légaux supplémentaires, qui travailleront dans les hôpitaux et les organismes communautaires de la province afin d'aider les contrevenants atteints de troubles mentaux qui sont prêts à être transférés de l'hôpital à la collectivité.

Les nouveaux lits comprennent la transformation de 12 lits temporaires au Centre de toxicomanie et de santé mentale de Toronto. L'affectation finale des autres lits n'a pas encore été décidée, mais on prévoit qu'ils seront déployés à Toronto, à Penetanguishene, à Ottawa et à London.

Ces initiatives font suite à des recommandations du Panel consultatif d'experts en services psychiatriques médico-légaux.

« Le gouvernement va de l'avant afin de garantir que la capacité du système de santé mentale médico-légale pourra répondre à la demande de services, a déclaré Judith Tompkins, chef de la pratique infirmière et des services professionnels, vice-présidente exécutive de programme, au Centre de toxicomanie et de santé mentale. Cet investissement favorise la satisfaction des besoins des personnes présentant de graves troubles mentaux qui nécessitent des soins hospitaliers, ainsi que des personnes qui sont capables de réintégrer la société et d'y recevoir des soins. »

L'initiative annoncée aujourd'hui fait partie du plan du gouvernement McGuinty visant à édifier un système de santé qui répond à trois objectifs prioritaires : maintenir la santé des Ontariennes et des Ontariens, réduire les temps d'attente et améliorer l'accès aux médecins et au personnel infirmier.

-30-

Renseignements (médias) :

David Spencer
Bureau du ministre
416 327-4320

John Letherby
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Renseignements (public) : 416 327-4327 ou 1 800 268-1154

Ce communiqué ainsi que d'autres documents pour les médias sont affichés dans la section Médias d'information de notre site Web à l'adresse suivante : <http://www.health.gov.on.ca>.

Pour en savoir plus sur les résultats dans le domaine de la santé, veuillez consulter le site <http://www.resultatsontario.gouv.on.ca>.

Also available in English.